

Naskeo, CRI, de gros dossiers à suivre en 2016

Les vœux à la population ont été l'occasion pour Daniel Therville, maire, de faire le point sur les affaires à suivre de l'année à venir.

Ce dossier attire notre intérêt et compréhension. » Daniel Therville, maire, l'a annoncé sans détour, lors de ses vœux, jeudi soir. Le projet Naskeo, l'usine de méthanisation, cause l'inquiétude de la mairie.

Le terrain jugé constructible

En cause, les conclusions des services préfectoraux, révisés fin décembre. La mairie avait avancé le fait que le terrain où l'usine doit s'installer était encore amianté, contre-disant des études jugées « peu



L'entreprise Ciment renforcés Industries (CRI) va fermer à Vitry. Photo: Hervé Bacheliard

fiables » par les élus. Mais la préfecture en a décidé autrement. « Sans ce côté amianté, peu d'éléments s'opposent à

ce que le deuxième permis de construire déposé soit accepté, malgré le risque olfactif deux jours présent », regrette le

maire. Il a donc précisé que la municipalité et les associations Bon air à Vitry et le Comité pour la protection de l'en-

vironnement en Charolais-Brionnais continueraient à se mobiliser.

Les négociations sont lancées chez CRI

L'édile a également évoqué CRI. En décembre, l'usine avait annoncé sa fermeture, menaçant plus de 90 emplois. Les négociations avec les syndicats ont commencé cette semaine au sein de l'entreprise. « Cet arrêt aura des conséquences, a déclaré Daniel Therville. Pour les salariés, d'abord, mais aussi pour notre commune. Pour notre école, notre économie... » Et d'ajouter que la mairie continuerait à suivre le dossier de près et ferait son possible pour trouver des solutions pour les salariés.

LUDOVIC LE GORRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : DERNIÈRE ANNÉE POUR ANDRÉ ACCARY

Les vœux de la communauté de communes ont suivi ceux de Vitry. L'occasion, pour André Accary, président de l'intercommunalité, de rappeler les gros chantiers de 2016, notamment le très haut débit et le centre de loisirs, mais aussi de confirmer la fin de sa présidence dès l'année prochaine. « Ces vœux seront mes derniers en tant que président de communauté de commune, a-t-il ainsi rappelé. C'est un peu ma tournée d'adieu (*rites*). » Élu en 2015 à la tête du conseil départemental, il souhaite assumer pleinement ses



Photo d'archives Le JSL

nouvelles fonctions. « Après avoir fusionné, la communauté de communes aura besoin de beaucoup d'attention. Et je ne peux pas concilier ça avec le conseil départemental. » Il a toutefois précisé qu'il resterait conseiller municipal de la ville de Paray et souhaitait garder un siège au conseil communautaire. « Ça reste le territoire où on m'a élu, je veux toujours m'y intéresser. Mais je ne veux pas cumuler des mandats. Je pense que ce ne serait ni sage, ni raisonnable. »